

# Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 5 novembre 2020

## Compte rendu

### Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante GS
Christophe Penzini	Enseignant GS
Martine Roussel	Enseignante MS/GS
Corinne Tourne	Enseignante PS/MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante PS/MS
Marie Muggeo	Atsem
Laetitia Desarnaud	Atsem
Feriel Bonnet Machot	Représentante de parents d'élèves
Olivier Clarini	Représentant de parents d'élèves
Déborah Servais	Représentante de parents d'élèves
Gérald Giraud	Maire

### Excusés :

Danièle Bodocco	Inspectrice de l'éducation nationale
Claude Gay	DDEN

### Ordre du jour:

- Effectifs et organisation des classes
- Règlement de l'école
- sécurité : COVID, alertes incendie et PPMS
- évaluations de début d'année
- Projets et activités des classes
- Budget et travaux
- Organisation de l'APC
- Questions diverses

## 1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 129 élèves répartis en 5 classes. Il y a une classe de 27 PS, une classe avec 7 PS et 20 MS, une classe avec 6 PS et 21 MS et deux classes avec 24 GS.
- Les classes ont été réparties afin de ne pas créer de grands groupes de petits avec un petit groupe de moyens. Nous veillons aussi à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe.
- Organisation de l'après-midi : les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur réveil. Les GS travaillent en petits groupes grâce à la présence des ATSEMS .
- Il y a 48 GS qui vont aller au CP l'an prochain et nous avons 36 enfants nés en 2018 sur la commune. Ceci représente une baisse importante d'effectif qui reste à surveiller pour le maintien de nos 5 classes.

## 2. Règlement de l'école:

- Un changement d'horaire lié à la crise sanitaire a été adopté. Les horaires actuels sont donc 8h30 à 12h et 14h à 16h30.

## 3. Sécurité : covid, alerte incendie et PPMS:

Un protocole sanitaire lié à la crise doit permettre de limiter le risque de contamination.

Je rappelle que lorsque qu'un membre de la famille est testé positif les enfants doivent rester 7 jours à la maison à partir des résultats du test. Ils peuvent ensuite revenir s'ils n'ont aucun symptôme.

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons réaliser un exercice d'alerte intrusion. Nous le faisons sous forme d'un petit jeu.

## 4. Évaluations de début d'année

En ce début d'année scolaire particulier, nos anciens élèves de GS ont passé des évaluations de début de CP afin que chaque enseignant puisse se rendre compte du niveau de chacun et ainsi adapter les apprentissages de début d'année. Chaque enseignant de maternelle a pris plus de temps en ce début d'année afin que tous les enfants qui n'étaient pas retournés à l'école depuis longtemps puissent reprendre le rythme tranquillement.

## 5. Projets et activités des classes:

La crise sanitaire rend les projets plus ou moins difficiles.

Nous ne sommes pas allés faire le cycle poney avec les GS au mois de septembre. La priorité était que tous les enfants puissent reprendre le chemin de l'école en limitant les interactions avec d'autres adultes. Si les conditions sanitaires nous le permettent nous réaliserons ce projet au printemps.

Projet danse : cette année si cela est possible toute l'école participera à un projet danse.

Une chorégraphe Valentine Mathiez viendra toutes les semaines sur deux journées afin que chaque classe puisse bénéficier d'une heure de danse par semaine pendant 8 semaines.

Nous verrons ce qu'il est possible de faire pour la restitution du projet.

Le coût de ce projet sera entièrement financé par la mairie et l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.

Un spectacle de Noël intitulé « L'oratorio des animanimaux » (compagnie « les phosphorescentes ») sera offert aux enfants le vendredi 18 décembre. Il sera entièrement financé par la mairie et l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.

- Certaines classes se rendront au belvédère et au musée quand cela redeviendra à nouveau possible
- Ecole et cinéma (toute l'école) :  
Nous participons cette année également au projet « école et cinéma » sortie au cinéma de Vizille pour visionner deux films pour les PS et MS et trois films pour les GS.  
Les dates prévues sont les suivantes :  
le 1<sup>er</sup> décembre pour les 2 classes de GS  
le 25 janvier pour les 5 classes  
le 3 mai pour les 2 classes de GS  
le 15 juin pour les classes de PS et PS/MS  
Actuellement les salles de cinéma sont fermées. Nous verrons donc si nous pourrions maintenir la séance du 1<sup>er</sup> décembre.
- Plantations et/ou élevage suivant les classes
- Bibliothèque : nous retournerons à la bibliothèque quand cela sera redevenu possible.
- Natation en fin d'année pour les GS  
une classe les mardis 4 mai au 22 juin (8 séances)  
l'autre classe les vendredis du 7 mai au 25 juin (8 séances)
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 1 et 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.
- Sortie de fin d'année

## 6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- comité des fêtes (300 €/classe). Cet apport du comité des fêtes permet de financer les projets et sorties. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie verse une subvention pour l'ensemble des projets
- La mairie finance en totalité le cycle piscine

- La mairie participe à l'achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.
- La mairie participe à l'achat de livres à hauteur de 500 euros pour l'école

demande de travaux d'investissement :

1) Installation dans toutes les classes de VPI

2) fabrication de bacs à sable (bacs de 1m de côté de la même hauteur que les bacs de jardinage) afin que les enfants puissent jouer debout.

## 7. Organisation de l'APC:

### (Activité Pédagogique Complémentaire)

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à des activités de lecture (compréhension de l'écrit) selon des modalités variées visant notamment à développer le goût de lire et de fréquenter les livres, à entraîner les élèves à la lecture à haute voix, à les engager dans des lectures de textes longs et à échanger sur leurs lectures pour ménager plus de place encore à la lecture à l'école, notamment sous formes d'ateliers.

En maternelle cela peut se travailler de différentes façons : phonologie, compréhension de lecture offerte, ateliers de langage.

Tout au long de l'année, les enseignantes de l'école proposeront donc des APC à certains élèves. Elles auront lieu de 16h15 à 16h45 quand les horaires seront redevenus classiques.

Avec la crise sanitaire, les horaires de l'école ont été modifiés. La pause méridienne a été allongée de 15 minutes. Certains enseignants proposeront les APC sur ce temps là d'autres les proposeront après 16h30.

## 8. Questions diverses:

### ***- Date de remplacement de l'AVS absente dans la classe de Marie-Pascale.***

L' Education Nationale vient de nous informer que l'AVS absente serait remplacée à partir du lundi 9 novembre et ceci pour la durée totale de l'arrêt de travail.

### ***- Utilisation des masques inclusifs (pour les adultes en relation avec les enfants porteurs de handicap)***

Les enseignants ainsi que le personnel s'occupant de ces enfants portent des masques inclusifs. Des masques viennent d' être fournis par l'Education Nationale mais nous avons anticipé et en avons déjà en notre possession depuis fin septembre.

Ces masques ne sont encore pas très au point (beaucoup de condensation à l'intérieur et ils sont très ouverts sur les côtés). Toute l'équipe est donc preneuse si vous savez où se procurer des masques inclusifs plus adaptés.

**- Pour les prochaines élections de délégués, instauration du vote par correspondance pour se dispenser d'un bureau de vote ; quid de la dispense d'élections en cas de liste unique ?**

On ne peut pas se dispenser d'élections même en cas de liste unique par contre le conseil d'école a voté pour l'exclusivité du vote par correspondance.

La directrice, Julie Mazet